

# IA CEEF

Bureau de dépôt  
Bruxelles X

juin 95 n°46

---

PERIODIQUE TRIMESTRIEL

---

<b>Le mot de la Présidente</b> .....	3	<b>Nouvelles internationales</b> .....	29
<b>Actualités de la Ligue</b> .....	4	A la Fédération Internationale des Sociétés de la S.P. ....	29
Vivre avec une personne atteinte de S.P. ....	4	Garantissons Ensemble notre Indépendance .....	29
Vous êtes invités .....	4	<b>Nouvelles nationales</b> .....	30
Témoignages .....	6	<b>Voulez-vous jouer?</b> .....	31
Formation à l'informatique .....	7	<b>Petites annonces</b> .....	33
Vos projets de vacances pour 95... et 96 .....	9	<b>Adresses utiles</b> .....	34
<b>Législation</b> .....	11		
Du nouveau vous concernant directement .....	11		
<b>Le surendettement</b> .....	13		
<b>Vous bougez, vous agissez</b> .....	15		
<b>Chronique médicale</b> .....	19		
Les traitements .....	19		
La 4 aminopyridine dans le traitement de la S.P. ....	23		
<b>Nouvelles des comités</b> .....	26		

**ATTENTION**

Suite à une erreur d'impression, les pages centrales du feuillet vert «Autonome chez soi» paru dans le dernier numéro de La Clef ont été inversées.

Les textes pour le journal doivent nous parvenir avant les 10 février, 10 mai, 10 août et 10 novembre de chaque année.

Chaque auteur est responsable de son article. La Rédaction se réserve le droit de refuser ou de raccourcir les articles.

Les opinions contenues dans les différents articles de cette revue ne rejoignent pas forcément les points de vue officiels de la Ligue, Communauté Française.

Les biens et services faisant l'objet d'une publicité dans «La Clef», ne sont pas forcément considérés comme les meilleurs par la Ligue, Communauté Française.

**Comité de rédaction**

Mme J.M. du Fontbaré	M. Maurice Garrais
Mme Lucie Crabbé	M. Michel Guillaume
Mme De Bruyne	M. Henri Goethals
Mme De Melenne	M. Mairiaux
Mme C. Dradin	Mme Anne-Marie Moreels
	Mme Colette vander Straeten

**Mise en page et maquette**

Mme Cécile Dradin, M. et Mme De Bruyne  
et Mme De Melenne • Edition & Imprimerie

**Graphisme**

M. Lefebvre  
Centre d'éducation du Patient A.S.B.L.  
Serdu

Voici revenus les beaux jours... Comment ne pas penser au mot «vacances», mot magique s'il en est ?

Quitter le quotidien, ses habitudes, fermer sa porte, oublier pour un temps ses soucis et ses angoisses, partir près ou loin, voir autre chose, d'autres personnes... Cela fait rêver chacun.

Hélas, trois fois hélas, il est bien souvent impossible de réaliser ses rêves. Impossible, parce que le budget ne le permet pas, parce que les lieux sont inaccessibles, le climat trop chaud, les moyens de transport inadaptés, ou tout simplement par peur du changement, peur de l'inconnu, peur du regard des autres... Que de barrières à nos rêves !

Peut-être y a-t-il moyen d'être quand même un peu en vacances.

Les vacances, c'est aussi un état d'esprit.

C'est prendre du temps pour soi, s'arrêter, réfléchir, se faire plaisir, profiter de tous les petits riens que nous ne voyons pas à force d'être submergés par le quotidien. C'est sortir de chez soi pour quelques jours ou quelques heures, rencontrer d'autres visages, confronter ses idées à d'autres points de vue, s'ouvrir au monde extérieur, visiter d'autres lieux.

La Ligue vous propose de nombreuses occasions de réfléchir, d'apprendre, de vous détendre, de rencontrer des personnes vivant avec la S.P.

Dans ce numéro, vous pourrez lire des témoignages sur la rencontre organisée par le groupe Informations-Rencontres avec Paolo Doss, fabuleux clown qui nous aide à nous découvrir. Le même groupe vous convie à une journée où vous apprendrez les règles de base de la manutention, et à une grande journée médicale. Si vous vivez au quotidien avec une personne atteinte de S.P., vous êtes invité à rencontrer des personnes vivant la même situation que vous pour échanger votre expérience.

Le groupe Emploi, quant à lui, vous propose de réfléchir ensemble à vos projets personnels, à vos projets de vie.

La Ligue organise également dans chacune des provinces une formation en informatique réservée aux personnes atteintes de S.P. et à leurs conjoints.

Nous vous présentons aussi les groupes d'entraide qui se sont mis sur pied dans plusieurs provinces. Des personnes atteintes de S.P. s'y retrouvent et s'organisent dans la solidarité.

Enfin, n'oublions pas les nombreuses activités mises en place par tous les comités.

Faites votre choix et participez !

J.-M. du Fontbaré  
Présidente



## Informations-Rencontres

### Vivre avec une personne atteinte de S.P.

Depuis janvier 1995, les **conjoint**s de personnes atteintes de S.P. ont déjà eu l'occasion de se réunir 3 fois.

La première réunion a permis de dégager les grandes idées pour l'année, et de mettre au point l'organisation pratique de ces rencontres. Deux thèmes ont été abordés en mars et mai.

- **Le couple d'abord**: Comment retrouver l'intimité, la tendresse? Comment oser se dire vraiment ce qu'on a sur le cœur? Comment les autres vivent-ils la situation de conjoints de personnes atteintes de S.P.?
- **L'agressivité dans le couple** Comment reconnaître les signes d'agressivité? L'agressivité étouffée face à la souffrance de l'autre. L'agressivité comme ciment du nouveau couple face à la S.P.

Au cours des réunions, chacun apporte ce qu'il vit au quotidien par des témoignages, des jeux de rôle, des échanges à deux ou à trois. Parfois, une information théorique donne un éclairage complémentaire aux situations vécues. En fin de séance, une synthèse est réalisée, et des pistes de réflexion sont dégagées.

Les prochaines réunions se dérouleront le 30/9 et le 25/11. Elles aborderont les aspects suivants:

- **Apprendre plus que d'autres à se faire du bien**: Quels sont mes besoins, mes rêves, mes croyances? Quel est le sens de ma vie?
- **Le regard des autres, la famille, l'entourage**: Les rôles de chaque membre de la famille, les rajustements possibles, les relations avec les enfants, etc.

Pour rappel, ces réunions d'une demi-journée se déroulent le samedi matin de 9h30 à 12h30, chée de Louvain 367 à Bouge. Elles sont ouvertes non seulement aux conjoints de personnes atteintes de S.P., mais aussi à leur entourage, à leur famille, à leurs amis.

Elles sont animées par des professionnels (médecin, thérapeute, travailleurs sociaux).

Un résumé de chaque réunion est disponible auprès du groupe Informations-Rencontres, chée de Louvain 367/6 à 5004 Bouge (081/21.27.66 le mardi de 9h à 16h).

### Vous êtes invités

#### A vos agendas!

##### ■ Manutention

Le groupe Informations-Rencontres organise deux séances d'information sur les règles de base de la manutention. Ces journées seront animées par un kinésithérapeute de la clinique de Melsbroek, qui, en plus de la théorie de base, nous montrera des exercices pratiques et utiles dans la vie de tous les jours. Ces journées sont ouvertes aux affiliés et à leur famille.

Le **24 juin 1995**, la séance sera réservée aux affiliés du *Brabant wallon, de Bruxelles et du Hainaut*. Elle se déroulera à l'hôtel de Lauzelle (Louvain-la-Neuve) de 9h30 à 15h. Le nombre de places sera limité à 20.

Le **21 octobre**, la même journée sera prévue pour les affiliés des provinces de *Namur, Liège et Luxembourg*. Le lieu de la réunion sera communiqué ultérieurement.

##### ■ Journée médicale

Comme annoncé dans notre numéro de mars, la journée médicale de cette année portera sur «Les troubles urinaires et sexuels en sclérose en plaques». Cette journée sera animée par:

- le Dr Opsomer, urologue à l'U.C.L.,
- Mme Damsins, infirmière spécialisée dans ce type de problèmes,
- Michel Amand, psychologue, sexologue,
- Chris Paulis, anthropologue (sous réserve).

La journée se déroulera le **7 octobre** à l'hôtel de Lauzelle (Louvain-la-Neuve). Une invitation personnelle vous parviendra en temps utile. Attention: Le nombre de participants sera limité à 100.

D'avance, merci de votre participation.



**INVITATION!** ...

**HÔTEL de LAUZELLE**  
LOUVAIN-LA-NEUVE

**REFLEXION SUR LES PROJETS PERSONNELS**  
PROJETS de VIE ...

EXPOSÉ + DÉBAT  
- TÉMOIGNAGES S.P. ....

**9 SEPT 95**  
13h30 -> 17.30

À NOTER DÉJÀ  
A L'AGENDA!

BATTEZ LE TAMBOUR  
PARTOUT AUTOUR  
DE VOUS...

**Invitation**

Imaginer, créer, rêver, oser entreprendre, mettre en place des projets personnels, des projets de vie. Pas facile!

Retenez dès à présent la date du 9 septembre. La rencontre aura lieu à l'hôtel de Lauzelle (Louvain-la-Neuve) de 13h30 à 17h30.

Le programme vous parviendra début août.

**Le groupe Emploi**

## Informations-Rencontres

### Témoignages

« Je n'avais pas vu le spectacle de Paolo lorsque je l'ai rencontré la première fois. Jacqueline Willaert, qui faisait partie du groupe Informations-Rencontres, m'en avait parlé et avait proposé que nous collaborions afin de réaliser cet après-midi du 1<sup>er</sup> avril.

Lors de ces entrevues, j'ai été très touchée par l'homme, son humanité, son sens de la tendresse, du rire et du soleil. Maintenant que j'ai vu le spectacle... cela ne fait que confirmer mon impression: il est des êtres humains comme de certains matins ensoleillés de printemps -rares, mais tellement bénéfiques. »

**C. Hansen**  
Assistante sociale

« Cet après-midi du 1<sup>er</sup> avril à Louvain-la-Neuve, j'ai rencontré un clown exceptionnel. Pendant une heure et avec un naturel hors du commun, il nous a présenté son *clown intérieur*. A l'aide de jeux de mots, de mimes et de pitreries, ce fut un spectacle agréable, encouragé par les bravos et les rires à n'en plus finir. Quel merveilleux personnage !

Après ces bons moments et une collation, nous nous sommes entretenus avec lui de son travail de rencontre.



Un grand merci à Mme Hansen d'avoir organisé cette activité hors du commun. A quand la prochaine? »

**Elisabeth Tonné**

« Le groupe Informations-Rencontres vient de mettre sur pied un spectacle pour les personnes ayant la S.P. avec un clown du nom de Paolo. Je suis arrivée après le spectacle de celui-ci. J'étais là pour le break, et aussi pour rencontrer l'une ou l'autre personne.

Je m'apprêtais à partir lorsque l'on me demanda de participer à la conférence-débat avec ce fameux clown Paolo. Sans oser refuser, je dis OK, et sans conviction, je m'assois en espérant que cela passe vite.

Paolo arrive sur scène, et nous dit que s'il y a des questions à poser, il ne faut pas hésiter. Et pour nous décontracter, il commence à parler des mésaventures qu'il a connues. Immédiatement, le dialogue commença entre lui et le public.

C'était la première fois qu'il nous voyait. Il ne nous connaissait donc pas, mais il nous comprenait. Il répondait à notre demande. On pouvait lui parler, ainsi qu'aux autres, sans que l'on sente les difficultés de l'un ou l'autre à s'exprimer.

Il a touché son public à son point le plus sensible. Jamais je n'avais vu cela. Il serait capable de faire sortir ce qu'il y a de plus caché en nous.

Son spectacle est fait en fonction du public qu'il a devant lui, et j'ai été prise par sa conférence-débat au point que, sans m'en rendre compte, j'ai assisté à son intégralité, moi qui avais pourtant horreur de ça. »

**Anne Winterbeek**

*Le prochain spectacle aura lieu si vous en manifestez votre envie auprès du groupe Informations-Rencontres, chée de Louvain 367/6 à 5004 Bouge (081/21.27.66 le mardi de 9h à 16h).*

## Formation à l'informatique

La Ligue de la S.P., par le biais de ses assistantes sociales et des contacts permanents qu'elle entretient avec ses membres, s'est aperçu que l'inactivité des personnes atteintes de S.P. les amenaient bien souvent à l'isolement physique et psychique.

Riche de l'expérience du projet Horizon, le groupe Emploi s'est penché sur ce problème. Horizon avait mis en évidence l'intérêt des personnes atteintes de S.P. vis-à-vis de l'informatique et les avantages que celle-ci pouvait leur apporter. C'est donc tout à fait naturellement qu'une formation en informatique a été mise sur pied. Elle voyage dans toutes les provinces afin que chacun puisse y participer sans devoir effectuer de trop longs déplacements.

Par la suite, l'informatique ouvre la possibilité de travailler à domicile (ceci fera l'objet d'un prochain article).

### Objectifs

- Susciter l'intérêt et conduire le participant à développer des contacts sociaux.
- Eveiller la curiosité pour l'informatique en éloignant le spectre de la peur de l'ordinateur.
- Permettre de se familiariser avec un nouvel outil de travail, ou, pour certains, approfondir leurs connaissances.
- Donner à ceux qui travaillent la possibilité d'être plus performants dans leur emploi.

### Contenu de la formation

On y aborde un traitement de texte (Works 3.0 sous Windows) et ses applications. Le tableur et la base de données y sont aussi abordés.

Les 60 heures de formation sont réparties en 2 fois 4h par semaine.

La formation accueille un maximum de 7 participants, et ce, afin de permettre à chacun de

disposer du matériel et de l'encadrement nécessaires à de bons résultats (1 personne travaille sur 1 ordinateur).

### Où en sommes-nous?

Un premier cycle de formation a été donné à Liège du 30/1 au 28/3. Les cours ont été donnés bénévolement par Jean-Marie Gauthy, qui avait participé au projet Horizon. Nous pouvons dire que cette première expérience a été une réussite (Cf. témoignage ci-dessous).

Actuellement, la formation se donne dans la province du Hainaut. Le besoin de rencontre et de savoir en sont les maîtres-mots, ce qui suscite un intérêt certain (nous affichons complet).

### Comment participer?

Aucune planification n'a pu être fixée pour les autres provinces. Avant chaque formation, chaque affilié recevra un formulaire avec talon-réponse. Ensuite, une après-midi d'information sera organisée avant la création du groupe de participants.

### Appel aux bonnes volontés

Pour organiser une telle formation, deux conditions sont nécessaires.

Nous devons disposer de locaux pendant 2 mois. Ces locaux doivent être suffisamment grands, et adaptés à l'usage des voiturettes.

Nous avons aussi besoin de formateurs bénévoles, et là, nous lançons un appel aux bonnes volontés. Si vous voulez nous aider bénévolement en transmettant votre savoir deux matinales par semaine, contactez-nous! Ecrivez à Bruno Ballerini, L.B.S.P., chée de Louvain 367/6 à 5004 Bouge, ou téléphonez-lui entre 9h et 16h le lundi (041/44.22.62) ou le mardi (081/21.27.66).

D'avance, merci!

Bruno Ballerini





## Témoignage

Début de cette année, le comité de Liège a organisé une initiation à l'informatique. Par curiosité, et aussi, bien sûr, par envie d'en savoir un peu plus sur ces machines, je m'étais inscrite. Je peux dire que je ne le regrette pas du tout.

*ORDINATEUR: Machine diabolique qui sait tout faire - lettres, dessins, comptabilité, etc.*

Je reconnais que l'instrument me faisait un peu peur. Mais, grâce aux cours qui nous ont été donnés, j'ose désormais l'affronter.



Cette formation s'est déroulée dans des conditions très favorables pour une élève comme moi:

- Le rythme de travail n'était pas trop élevé (pas de bourrage de crâne),
- Tous les élèves étaient à armes égales (atteints de S.P.),
- Le formateur, connaissant très bien notre problème puisqu'il était lui-même touché par cette maladie, faisait preuve de beaucoup de patience.

Si un autre stage (révision, perfectionnement) était proposé dans l'avenir, je ferais certainement partie des inscrits.

Merci et bravo pour cette idée!

Mme Landenne

## Vous souhaitez soutenir notre action

Effectuez un don en faveur de notre A.S.B.L.

Il nous permettra de développer des actions concrètes pour informer, accompagner et défendre les personnes atteintes de S.P. et leur entourage.

Savez-vous que vous pouvez obtenir une exonération fiscale (le montant de votre don est déductible de vos impôts)? Pour cela, deux conditions:

- effectuer un don d'au moins **1000 F** (affiliation non comprise),
- mentionner en « Communication » votre **n° de registre national** (11 chiffres figurant au dos de votre carte d'identité et sur votre déclaration d'impôts; ils commencent par votre date de naissance inversée. Pour les sociétés, le n° de registre national est remplacé par le n° de T.V.A.)

Continuons ensemble, pour que les portes de l'avenir restent ouvertes à tous.

**Merci!**

## ERRATUM

Une erreur d'impression s'est glissée dans le feuillet «Autonome chez soi», paru dans le dernier numéro de La Clef. Les deux pages centrales du feuillet présentant les aides financières du groupe Logement ont été inversées.

*Vous pouvez obtenir un feuillet correct sur simple demande à:*

*L.B.S.P. chée de Louvain 367/6  
à 5004 Bouge (081/21.27.66).*



## Vos projets de vacances pour 95... et 96

Comme certains d'entre vous doivent probablement déjà le savoir, le groupe Vacances s'est vu contraint d'annuler, avec grand regret, le séjour à Luçon prévu du 1<sup>er</sup> au 8 juin.

Il s'est avéré impossible pour la Ligue d'organiser cette semaine de vacances en Vendée car le peu de réponses (10 personnes atteintes de S.P.) provoquait une augmentation considérable du coût à supporter par chaque participant à ce voyage.

Cependant, pour 96, nous pourrions envisager le projet d'un autre séjour au même endroit, à condition qu'un intérêt réel de votre part soit exprimé **avant septembre 95** (cela ne constitue pas un engagement définitif de votre part).

En effet, nous devons éviter tout un travail d'organisation préalable à une... annulation !

Ceci explique le fait que nous n'entreprendrons de démarches pour la réalisation d'un tel projet qu'après avoir reçu suffisamment de réactions.

D'autre part, nous vous rappelons qu'un des objectifs du groupe Vacances est d'encourager vos initiatives et de vous aider à les réaliser dans le cadre d'un projet de groupe.

Toute proposition ou alternative au projet proposé est donc la bienvenue.

Alors, à vos plumes ! Nous attendons vos réponses et vos suggestions au groupe Vacances, L.B.S.P., rue E. Marneffe 37 à 4020 Liège (041/44.22.62 le jeudi de 9h à 12h).

Le groupe Vacances



Probablement  
la plus compétente.



**Générale de Banque**

---

## Du nouveau vous concernant directement

### Politique d'intégration des personnes handicapées

#### ■ Qui vous représente et défend vos droits?

Depuis plus d'un an déjà, Mme Tychon, Directrice de la Ligue, participe régulièrement aux réunions du Conseil Consultatif Wallon pour les Personnes Handicapées en vue d'élaborer différents projets d'intégration sociale et professionnelle. (Cf. La Clef n° 42 p. 28)

#### ■ A ce jour, existe-t-il une nouveauté pratique?

Un nouvel organisme d'intérêt public a été créé, et le décret qui règle la matière visée a été adopté par le Conseil Régional Wallon le 5 avril 1995.

Doté de la personnalité juridique, il est appelé « Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées » (en abrégé, A.W.I.P.H.) et ci-après dénommé « l'Agence ». Il succède aux droits, obligations, biens et charges du « Fonds Communautaire pour l'Intégration Sociale et Professionnelle des Personnes Handicapées ».

L'Agence a son siège à Charleroi; la liste des bureaux régionaux, ainsi que le territoire qu'ils desservent, vous seront communiqués ultérieurement.

#### ■ La structure de l'Agence est-elle plus représentative?

L'Agence est gérée par un **comité de gestion**. Il est notamment composé de:

- 4 membres désignés sur présentation des associations reconnues comme représentatives des personnes handicapées,
- 4 membres choisis en fonction de leur compétence en matière d'intégration des personnes handicapées sur présentation des associations représentatives du secteur.

Le comité de gestion est assisté par **3 conseils** chargés de l'éclairer dans sa mission:

- le conseil pour l'aide individuelle à l'intégration,

- le conseil pour l'éducation, l'accueil et l'hébergement,
- le conseil pour l'éducation, la formation et l'emploi.

Chaque conseil est composé d'un maximum de 12 membres nommés par le Gouvernement, sur proposition des organisations, services ou institutions intéressées à l'application des décrets et arrêtés dont l'Agence assure l'exécution, ou choisis en raison de leur compétence. L'Agence instaure des **commissions subrégionales de coordination**. Leur mission consiste à:

- rassembler les données caractéristiques et la situation des personnes handicapées,
- procéder à l'étude de leurs besoins en terme de services,
- promouvoir la concertation et la coordination des services qui les concernent,
- proposer les moyens à mettre en oeuvre pour promouvoir une politique active, notamment en dressant un plan subrégional de coordination et d'intervention des services en leur faveur,
- transmettre les conclusions de leurs travaux au comité de gestion et aux conseils de l'Agence.

*N.B.: Dans un prochain numéro, nous développerons de manière plus approfondie les dispositions en vigueur, les modalités d'application et les conditions d'octroi des interventions visées par le nouveau décret.*

## Allocations et avantages accordés par le Ministère de la Prévoyance Sociale

- Suite à l'introduction d'une demande d'allocations ou de révision du dossier, si la décision est favorable, quand peut-on espérer en percevoir le bénéfice?

Depuis le 1/1/95, le délai entre la date d'accusé de réception de la demande et le 1<sup>er</sup> jour du mois du premier paiement ne peut dépasser 180 jours.

En cas de non-respect, des intérêts de retard seront octroyés sauf dans le cas où :

- il est établi que le dépassement est à imputer au demandeur,
- la demande est suspendue en raison d'un litige et portée devant le Tribunal du Travail.

■ **Comment s'échelonne le paiement des arriérés éventuels ?**

Dès le 1/2/95 tous les arriérés dus ont été régularisés. A partir de cette date, ils sont payables en totalité après réception de la notification de décision.

■ **Si le Ministère de la Prévoyance Sociale refuse le bénéfice des allocations ou l'octroi de certains avantages fiscaux et sociaux sur base de critères médicaux défavorables, existe-t-il un recours possible en faveur du demandeur ?**

Depuis le 1/3/95, suite à l'instauration d'une nouvelle procédure, lorsque le demandeur n'est pas d'accord avec la décision de refus qui lui est communiquée, il peut, dans un délai de 30 jours, le faire savoir au Ministère concerné via une simple lettre signée à laquelle sera joint, sous enveloppe fermée, un rapport détaillé établi par son médecin traitant.

Sur cette base, le médecin du Ministère décidera de maintenir son refus ou de revoir sa position. A cette fin, il peut même rencontrer le médecin traitant et effectuer des examens complémentaires.

Dans tous les cas, l'intéressé sera averti de la nouvelle décision qu'il pourra de nouveau et dans les 30 jours, contester par un second recours. La procédure est la même, à cela près que cette fois, ce n'est plus le médecin du service qui prendra la décision, mais bien le médecin responsable du Ministère de la Prévoyance Sociale.

**Une participation supplémentaire :**

De l'accord de son médecin traitant, l'intéressé peut demander de pouvoir consulter son dossier médical.

## Des allocations pour déménager ou s'installer

En Région Wallonne, certains locataires peuvent obtenir des allocations pour déménager ou s'installer dans un nouveau logement.

■ **Qui peut en bénéficier ?**

- Les habitants qui quittent un logement insalubre ou surpeuplé,
- les handicapés ou les personnes ayant un handicap à charge et quittant un logement inadapté au handicap,
- les personnes ne quittant pas un logement dont le propriétaire effectue des travaux pour le rendre salubre ou adapté.

■ **Quelles conditions d'octroi ?**

Pour bénéficier de l'allocation, il faut que les revenus annuels ne dépassent pas :

- 308.000 F pour une personne seule,
- 411.000 F pour un couple, plus 51.000 F par enfant à charge, et 154.000 F par cohabitant autre.

■ **Quelles allocations et quels montants ?**

- Déménagement ou installation : 8.000 F + 1.600 F par enfant à charge;
- Loyer : allocation mensuelle égale à la différence entre l'ancien et le nouveau loyer avec un maximum de 4.000 F + 800 F par enfant à charge.

■ **Quelle est la procédure à suivre pour introduire la demande ?**

Adresser une demande écrite au Ministère du Logement, Région Wallonne, 1, rue des Brigades d'Irlande à 5100 Jambes.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service concerné, en téléphonant au 081/33.22.34.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service « Législation » le jeudi de 10 à 13 heures (081/21.27.66) chée de Louvain 367/6 à 5004 Bouge.



## Le surendettement

*Le 11 avril, deux assistantes sociales de la Ligue participaient à une réunion d'information sur le surendettement organisée par l'Académie du Droit à Namur et animée par Françoise Domont-Maert. Elles nous livrent ici un résumé de l'ouvrage réalisé à ce sujet par le Centre de Droit de la Consommation (Centre Coopératif de la Consommation) de la FEBECOOP.*

### 1. Qu'est-ce que le surendettement?

C'est l'impossibilité de faire face à ses dettes, quel que soit le montant de celles-ci et ses propres possibilités de remboursement.

Dans certains cas, le ménage, pour payer ses créanciers, réduit certaines de ses dépenses dans des biens de consommation dits « essentiels » (alimentation, logement, chauffage, ...). Le surendettement prend alors la forme d'une « sous-consommation ».

### 2. Qu'est-ce qui favorise le surendettement?

- Il y a endettement par **insuffisance de revenus** dès le départ (achats de biens alors que les revenus sont quasi inexistant, il y a donc emprunt et par là même impossibilité d'assurer les remboursements).
- Il y a endettement dû à une **difficulté de gestion** (dépenses non inscrites dans le temps) et une méconnaissance de ses obligations (crédits, taux d'intérêts, carte de crédit, budget line, ...)
- L'endettement peut être dû aussi à des **causes accidentelles** (perte d'emploi, maladie, accident, divorce).

*Remarque: La facilité d'obtenir un crédit à la consommation est une cause majeure du surendettement. Il y a une tendance à la multiplication des crédits (forçant des agences de crédit ou habitude de vivre à crédit).*

### 3. Comment vit-on le surendettement?

La plupart des personnes disent avoir fait face au coup par coup le plus longtemps possible sans vraiment planifier.

A un moment donné, elles se sont trouvées à court pour payer telle ou telle facture.

Elles ont tenté de colmater la brèche en contractant un nouvel emprunt. Mais les portes se ferment et même les facilités dont elles disposaient (compte à découvert) leur sont retirées, les créanciers ont engagé des poursuites et la machine s'est emballée.

Les personnes surendettées se replient sur elles et vivent une période de dépression - c'est la hantise de la boîte aux lettres et du coup de sonnette. Elles ne font plus face et attendent sans réagir.

Certaines subissent une saisie sur salaire: la saisie paraît inéquitable puisqu'elle favorise le créancier qui a réagi le plus vite et qu'elle ôte toutes possibilités de rembourser les autres dettes.

### 4. Que faire?

Il faut dans un premier temps:

- reconnaître la situation telle qu'elle est,
- accepter l'idée d'une intervention extérieure,
- établir un plan de remboursement avec l'aide, si besoin est, de services compétents,
- trouver des aides (famille, amis, ...),



- faire appel à la médiation de dettes: c'est une procédure qui permet de négocier des plans de remboursement avec les créanciers (celle-ci peut se faire avec l'aide d'une assistante sociale),
- être soutenu psychologiquement: cela permet d'aborder les problèmes dans leur globalité.

A l'heure actuelle, la réglementation n'apporte pas de solution adéquate aux problèmes des personnes surendettées. La solution proposée consiste à confier à un juge le règlement collectif des dettes d'une personne surendettée. C'est le Juge de Paix du domicile de celui qui doit de l'argent qui est compétent.

Une nouvelle loi (12/6/91) relative au crédit à la consommation a été mise en place: elle régit les contrats de crédit (contenu des cartes, publicité, clauses à respecter, etc.)

Pour plus d'informations, contactez un des services sociaux spécialisés dans le traitement du surendettement (vous pouvez bien entendu vous faire accompagner dans cette démarche par votre assistante sociale).

- Infor-Crédit (C.P.A.S.):  
chée d'Alsemberg 905 à 1180 Uccle  
(02/370.75.11)
- CAFA (C.P.A.S.):  
rue du Fort 25 à 1060 St-Gilles  
(02/348.50.57 ou 02/348.50.55)
- Infor-Crédit (St-Vincent de Paul):  
rue Haute 37 à 1000 Bruxelles  
(02/514.25.84)
- SOS-Surendettement:  
rue du Centre 230 à 4420 St-Nicolas  
(041/52.65.08)
- Section Surendettement (C.P.A.S.):  
rue sur les Vignes 37 à 4680 Oupeye  
(041/48.36.48)
- Service Energie (C.P.A.S.):  
bd Joseph II 13 à 6000 Charleroi  
(071/23.30.23)
- Groupe Crédit (C.P.A.S.):  
rue de la Station 14 à 5370 Havelange  
(083/63.33.58)
- DECO (C.S.C.):  
rue du Canonier 14 à 1400 Nivelles  
(067/21.71.71)

S. Rocour et V. Debry  
Service social de Namur



Nous avons le plaisir de vous présenter ici des initiatives ayant vu le jour dans différentes provinces de notre Communauté française.

Il s'agit de groupes de rencontre qui organisent eux-mêmes leurs activités de loisirs et leurs animations. Ils sont tous composés de personnes atteintes de S.P.; certains accueillent aussi les conjoints, les bénévoles...

*Vous avez envie de bouger, de sortir de chez vous? Vous aimeriez rencontrer d'autres personnes vivant avec la S.P.? Vous souhaiteriez développer des projets d'activités?*

*Alors, contactez-les sans attendre!*

## Bruxelles

### Groupe Soleil Plus

Créé en décembre 93

#### *Les réunions*

Nombre par an: 10-15

Lieu habituel: Centre Communautaire Joli Bois à Woluwé-St-Pierre

#### *Les participants*

Nombre moyen: 12

Seules les personnes atteintes de sclérose en plaques participent aux réunions de préparation. Des accompagnateurs/trices participent aux sorties.

#### *Les objectifs*

- Rencontrer d'autres personnes atteintes de S.P.;
- Développer la solidarité, les échanges;
- Se distraire, enrichir ses connaissances, réfléchir sur des sujets divers.

#### *Quelques activités*

Repas chinois, promenade à Genval avec visite du Musée de la Fontaine, excursion à Villers-la-Ville, promenade en bateau dans le port de Bruxelles, etc.

**Contactez Jacqueline WILLAERT au n° 02/734.39.03**

### Groupe Bon Pied - Bon Œil

Créé en décembre 93

#### *Les réunions*

Nombre par an: 10

Lieu habituel: Salle St-Luc à 1070 Bruxelles

#### *Les participants*

Nombre moyen: 15

Personnes atteintes de sclérose en plaques, quel que soit leur handicap ou leur âge + leur famille.

#### *Les objectifs*

- Se rencontrer, apprendre à se connaître;
- Développer la solidarité;
- Partager ses bonnes et ses mauvaises expériences;
- Se détendre.

#### *Quelques activités*

Visite du Musée numismatique, cinéma, piste d'orientation, visite à Plankendael, exposé sur le yoga et la relaxation, artisanat.

**Contactez Maggy SCHROEDER au numéro 02/735.86.21**



## Hainaut

### Groupe de Bury

Créé en avril 93

*Les réunions*

Nombre par an: 10

Lieu habituel: Ecole Communale de Bury

*Les participants*

Nombre moyen: 20

Personnes atteintes de sclérose en plaques, conjoints, accompagnants, bénévoles.

*Les objectifs*

- Rassembler,
- Créer des liens,
- Divertir.

*Quelques activités*

Visite au Panoramique de Mont St-Hubert, conférence-débat sur la sécurité, etc.

**Contactez** Maria MOULIN au 069/77.18.27

### Groupe S.P. Jeunesse

Créé fin 93

*Les réunions*

Nombre par an: 10

Lieu habituel: Ancien Hôpital Civil de La Louvière, rue du Moulin 54.

*Les participants*

Nombre moyen: 15

Personnes atteintes de sclérose en plaques en activité professionnelle ou ayant appris leur diagnostic récemment (2-3 ans) + leurs conjoints, s'ils le désirent.

*Les objectifs*

- Soutien mutuel entre les personnes;
- Echange concernant les implications de la maladie dans la vie de tous les jours.

*Quelques activités*

Promenade dans le parc de Mariemont, barbecue à Ecaussines (chez un affilié), etc.

**Contactez** Serge SPLINGARD au numéro 064/71.13.91

## Groupe Delta

Créé en mars 94

*Les réunions*

Nombre par an: 12

Lieu habituel: Restaurant Delta Hainaut, avenue Général de Gaulle 102 à Mons.

*Les participants*

Nombre moyen: 10

Personnes débutant une sclérose en plaques.

*Les objectifs*

- Sortir de chez soi pour rompre l'isolement;
- Partager ses expériences et ses opinions, se soutenir mutuellement;
- Se détendre; \_\_ Trouver des réponses à des interrogations personnelles.

*Quelques activités*

Réunions-discussions tous les mois, organisation d'un barbecue pour tous les affiliés de Mons et leur famille, organisation d'une excursion d'une journée, organisation d'un 2<sup>e</sup> Marché de Noël.

**Contactez** Marc HOYOIS au 065/66.88.75 ou Christine JEANMOTTE au 065/65.07.58

### Groupe S.P. rance

Créé en février 94

*Les réunions*

Nombre par an: 10

Lieu habituel: Salle Paroissiale, rue Chaussée 194 à 6150 Forchies-la-Marche.

*Les participants*

Nombre moyen: 45

Toute personne atteinte de sclérose en plaques et accompagnants.

*Les objectifs*

- Sortir;
- Se rencontrer, se connaître;
- Discuter;
- Développer la solidarité.

*Quelques activités*

Musique, yoga, décoration de Noël, carnaval, conférence du Dr Seeldrayers, aide à la manutention, excursion.

**Contactez** M./Mme DEMEULEMEESTER au n° 071/53.31.40 ou M. SALIEN au n° 071/81.27.77



## Brabant Wallon

### Groupe Espoir

Créé en juillet 89

#### Les réunions

Nombre par an: 12

Lieu habituel: Salle « Leur Abri », rue du Baillois 6 à Rixensart.

#### Les participants

Nombre moyen: 20

Personnes atteintes de sclérose en plaques et famille.

#### Les objectifs

- Se soutenir dans les difficultés;
- Vivre la fraternité et l'espérance;
- Echanger des « recettes » toniques pour vaincre son handicap;
- Sortir de l'isolement.

#### Quelques activités

Vidéo, repas de Noël, conférences sur des thèmes choisis ensemble (diététique, sophrologie, P.N.L., etc.), jeux, barbecue, promenades + en commun avec Arc-en-Ciel: sophrologie, relaxation, natation et un week-end à la mer.

Contactez Antoine et Arlette GEBARA au 02/384.04.02

### Groupe Arc-en-Ciel

Créé en avril 94

#### Les réunions

Nombre par an: 25

Lieu habituel: Salle Omnisports, avenue des Déportés 48 à 1367 Gerompont.

#### Les participants

Nombre moyen: 15

Personnes atteintes de sclérose en plaques et famille.

#### Les objectifs

- Se soutenir dans les difficultés;
- Vivre la fraternité et l'espérance;
- Echanger des « recettes » toniques pour vaincre son handicap;
- Sortir de l'isolement.

#### Quelques activités

Activités artisanales, créativité, peinture sur bois, macramé, peinture sur tissu, échange et bavardage + en commun avec Espoir: sophrologie, relaxation, natation et un week-end à la mer.

Contactez Nadia HAYNE au 010/81.18.62.



## Liège

### Groupe Tchanchès

Créé en février 91

#### Les réunions

Nombre par an: 12

Lieu habituel: Local de la Ligue, rue E. Marneffe 37 à 4020 Liège.

#### Les participants

Nombre moyen: 10

Personnes atteintes de sclérose en plaques.

#### Les objectifs

- Se divertir et apprendre;
- Développer et maintenir des contacts sociaux.

#### Quelques activités

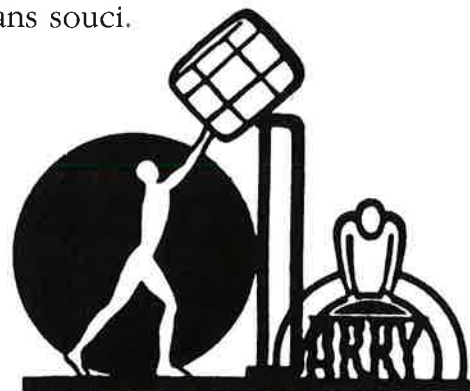
Excursion à Han-sur-Lesse, conférence de la Ligue Braille, conférence « Les mouches vues par un pêcheur », souper de réveillon.



Contactez Jocelyne MEUNIER au numéro 041/71.59.26

## PROBLEMES D'ESCALIERS JE NE CONNAIS PAS

Mon monte-personne **Dary** m'élève avec ou sans voiturette où je veux, seul et sans souci.



## ATELIERS DARIMONT

Succ. G. de SPA

184 RUE DE MANGOMBROUX - 4800 VERVIERS  
TELEPHONE 087/33 52 49

## Les traitements

### *Avertissement*

*Cet article est extrait du « Courrier de la sclérose en plaques » n° 65 (août 1994) édité par la Ligue Française contre la S.P. Tous les médicaments cités ne sont donc pas disponibles en Belgique, et certains sont commercialisés sous un autre nom.*

Les traitements de la S.P. appartiennent à deux groupes: ceux dont l'efficacité et la bonne tolérance ont été démontrées et qui peuvent être prescrits aux patients atteints de S.P. et ceux encore à l'essai, de loin les plus nombreux.

Selon leurs cibles, on distingue les **traitements symptomatiques**, qui visent à améliorer les conséquences de la maladie, sources de handicap, les **traitements des poussées**, utilisés lors des périodes d'aggravation rapide de la S.P., et les **traitements de fond**, dont les buts sont de modifier l'évolution générale de la maladie et ainsi, à terme, de prévenir l'apparition (ou l'aggravation) du handicap.

Les difficultés et la longueur des essais thérapeutiques au cours de la S.P. font qu'au bout du compte, peu de médicaments ont une efficacité véritablement démontrée dans la S.P.

Nous ne parlerons aujourd'hui que de ces médicaments, en envisageant brièvement les principaux essais thérapeutiques en cours.

### Traitements symptomatiques

Ils ne sont pas spécifiques de la S.P. et sont largement prescrits. Leurs règles d'utilisation sont bien connues. Les produits les plus couramment utilisés sont:

- *contre la spasticité:*  
le baclofène (Lioréal®), le dantrolène sodium (Dantrium®, Valium®);

- *contre la fatigue:*  
l'amantadine (Mantadix®);
- *contre le tremblement:*  
le propranolol (Avlocardyl®, Atrium®). Ces traitements sont d'efficacité variable et, malheureusement, peu actifs lorsque le tremblement est très important;
- *contre les troubles sphinctériens:*  
de nombreux médicaments sont utilisés. Ils ne peuvent être prescrits qu'après la pratique d'un bilan uro-dynamique qui guide la prescription médicamenteuse.

### Traitement des poussées

L'A.C.T.H. (Synacthène®) et les corticoïdes de synthèse (Cortancyl®, Solupred®, Solumédrol®), sont utilisés dans le traitement des poussées. L'efficacité a été démontrée pour l'A.C.T.H. et le Solumédrol® et elle est probable mais non certaine pour les autres corticoïdes. Les doses et la durée de ces traitements sont extrêmement variables d'un neurologue à l'autre, d'un patient à l'autre, et aussi chez un même patient, d'une poussée à l'autre. Il est habituel que les poussées régressent moins bien sous corticoïdes après quelques années d'évolution, par rapport aux premières poussées de la maladie.

Deux points sont importants:

- Ces médicaments accélèrent la « récupération » qui fait suite à la poussée, mais ne diminuent pas l'importance des séquelles éventuelles qui pourraient en résulter;
- Ils n'ont aucune utilité mais beaucoup d'inconvénients lorsqu'ils sont utilisés de manière prolongée, c'est-à-dire pendant plus de trois mois de manière continue. Ils doivent alors être interrompus.



## Traitement de fond

Ils sont basés sur les hypothèses concernant les mécanismes lésionnels en cause dans la S.P. et reposent tous sur des travaux scientifiques, d'abord conduits chez l'animal de laboratoire.

Le mauvais fonctionnement du système immunitaire vient en bonne place parmi ces hypothèses. La plus communément admise est la suivante: chez des sujets ayant une prédisposition génétique, une réponse immunitaire anormale (vraisemblablement auto-immune, c'est-à-dire dirigée contre les propres constituants de l'organisme) apparaît, déclenchée par des facteurs extérieurs, les uns identifiés (infections virales, grossesse), d'autres inconnus, et entraîne une inflammation de la substance blanche, puis une destruction de la myéline.

Seuls les traitements immunosuppresseurs «généraux» -azathioprine (Imurel®) et cyclophosphamide (Endoxan®)- sont utilisés en France comme traitements de fond de la S.P.

Ces produits sont employés dans le traitement d'autres affections, soit dysimmunitaires, soit cancéreuses, ou comme traitement préventif des rejets de greffes d'organe, et sont proposés aux patients atteints de S.P., bien que leur efficacité n'ait pas été démontrée de manière irrévocable dans le traitement de la S.P. C'est ainsi que, dans certains pays, ces produits ne sont pas prescrits parce que les médecins estiment que leurs inconvénients l'emportent sur leurs avantages.

**1. L'azathioprine (Imurel®)** est un immunosuppresseur non spécifique, d'administration facile (par voie orale, sous forme de comprimés dosés à 50 mg). La dose quotidienne est de 2 à 3 mg par kg de poids. Les effets secondaires sont les suivants: manifestations allergiques, très rares, au début du traitement (fièvre, éruption cutanée, jaunisse), troubles digestifs (manque d'appétit, nausées, voire vomissements), disparaissant en général au cours des trois premiers mois du traitement.

Une surveillance régulière de la formule sanguine (chiffres des globules rouges, des globules blancs et des plaquettes) est indispensable, de même que la surveillance des infections, notamment virales, qui peuvent survenir au cours de ce traitement.

L'azathioprine a donné lieu à plus de dix essais contrôlés contre placebo dans le traitement de la S.P. Dans les études publiées (qui portent au maximum sur une durée de 4 ans), l'azathioprine utilisée en traitement continu de longue durée, semble augmenter le nombre de patients qui ne font pas de poussées sous traitement, mais n'a pas d'effet notable sur le handicap fonctionnel.

### ■ Quand débiter le traitement, l'arrêter?

Chaque neurologue, ou presque, a une attitude différente. En France, certains le proposent très tôt, dès la deuxième poussée.

D'autres attendent qu'il y ait une évolutivité importante de la maladie, avec des poussées fréquentes ou l'apparition d'un handicap fonctionnel avant d'instaurer ce traitement, en raison de ses effets secondaires. Il peut être prescrit aux patients dont la maladie évolue par poussées et n'a pas d'effet lorsque celle-ci s'aggrave de manière progressive.

### ■ Y a-t-il un risque à long terme d'augmentation de la fréquence des cancers, chez des patients recevant un traitement immunosuppresseurs pendant de nombreuses années?

Ce point a été débattu et on peut maintenant répondre à cette question par la négative. Ceci autorise la poursuite du traitement pendant plusieurs années sous surveillance médicale régulière.

**2. Le cyclophosphamide (Endoxan®)** est un immunosuppresseur puissant, non spécifique lui aussi, utilisé par voie intraveineuse comme traitement des formes progressives de S.P. Les essais thérapeutiques qui ont été conduits ont donné des résultats divergents et il existe actuellement une polémique, dans les milieux scientifiques, sur les résultats et les effets de ce produit dans la S.P.

Les effets secondaires du cyclophosphamide sont les suivants: risques infectieux, troubles digestifs, cystites, perte de cheveux (celle-ci est quasi-constante au-delà de la dose d'un gramme, mais les cheveux repoussent plusieurs mois après la fin du traitement), risque accru de tumeur de la vessie lors de l'utilisation à long terme de doses très importantes.



Ce produit est parfois utilisé lorsque l'évolution de la S.P. est progressive et très rapide, « en désespoir de cause » lorsqu'il n'y a pas d'inclusion possible dans un essai thérapeutique. Il nécessite une surveillance constante en milieu hospitalier pendant toute la durée du traitement, deux à trois semaines en moyenne.

**3. En dehors de ces deux produits, quels traitements de fond proposer ?**

L'interféron bêta-1b, le seul traitement de fond dont l'efficacité ait été démontrée de manière indiscutable dans la S.P., n'est pas encore disponible en France. (N.d.l.R. : Un article dans La Clef sera bientôt consacré à l'interféron bêta.) Les possibilités de traitements de fond sont actuellement les suivantes :

- Absence de traitement de fond : cela est raisonnable lorsque la S.P. est peu évolutive, avec des poussées rares, sans ou avec très peu de handicap permanent (ce qui est le cas de 20 à 30 % des patients).
- Absence de traitement de fond aussi lorsque la maladie évolue de manière très len-

tement progressive, car dans ce cas, les effets secondaires des traitements de fond actuels sont certainement supérieurs à leurs avantages. Les patients tirent bénéfice, par contre, des traitements symptomatiques qu'il ne faut pas négliger.

- Lorsque la S.P. évolue rapidement (poussées fréquentes ou aggravation progressive rapide) : soit traitement immunosuppresseur, soit inclusion dans un essai thérapeutique. De très nombreux essais thérapeutiques sont en cours, en France et dans le monde, et portent à la fois sur les traitements de fond, les traitements symptomatiques et la remyélinisation. Les résultats de plusieurs de ces essais sont attendus au cours des mois et années qui viennent, et il est certain que de nouveaux traitements démontreront qu'ils sont efficaces pour prévenir l'apparition du handicap fonctionnel au cours de la S.P. ou pour ralentir sa progression.

**Professeur Etienne ROULLET, Consultation «SEP»  
Service de Neurologie - Hôpital Tenon - Paris**



**PARLOPHONE - OUVRE PORTE  
«MAIN LIBRE»**

Parlophone de haute qualité sonore commandé par infrarouge permettant le dialogue «main libre». Il est équipé d'une commande infrarouge pour l'ouverture de la porte. Alimentation en basse tension. Montage extrêmement simple.

**JAMES**

Une réponse aux problèmes de contrôle de l'environnement pour les personnes à mobilité réduite.  
JAMES: Télé commande à infrarouge. 256 canaux d'accès.  
Copie la plupart des télé commandes. Les canaux sont accessibles par :  
• les doigts • le souffle • la langue  
• la tête et même le regard.



**GEDEON**

L'informatique au service du handicap. Grâce à Gédéon, toutes les fonctions de l'ordinateur sont accessibles par la voix. Particulièrement utile aux personnes tétraplégiques pour toutes formations en vue d'une réinsertion.

POUR TOUS  
RENSEIGNEMENTS

**SOCIETE BELGE  
DE TELE-ALARME**

10 Avenue ROGIER  
4000 LIEGE  
Tél. : 041/23.16.66  
FAX : 041/23.18.83

## SUPPORT NUTRITIONNEL DU PATIENT ATTEINT DE SCLEROSE EN PLAQUES

Le traitement du patient vise principalement à améliorer son confort de vie. L'assistance nutritionnelle fait partie intégrante de ce traitement.

La perte de la mobilité et la fatigue entraînent une diminution de l'activité. Cette activité réduite est généralement liée à une diminution des besoins énergétiques. L'état psychologique et les problèmes physiques influencent les choix alimentaires du patient. Il est souvent attiré par des produits faciles à consommer : crème, charcuterie, biscuits, pizza, pâtes, .... Ces produits apportent beaucoup de calories mais ils n'ont pas une grande valeur nutritionnelle. De telles habitudes alimentaires entraînent un état de carences car, même si les besoins énergétiques du patient sont réduits, les besoins en protéines, en vitamines, en minéraux et en oligo-éléments eux ne varient pas. La qualité de l'aliment devient donc primordiale. Les conséquences des carences nutritionnelles sont importantes : sensibilité accrue aux infections, risque d'apparition d'escarres et dégradation de l'état général.

Quand le patient présente un appétit sélectif, c. à d. qu'il laisse de côté sa viande, qu'il souffre de plaies d'escarres ou d'une infection : une *collation riche en protéines* s'impose. Nutricia propose sa **gamme Forti**, des compléments hyperprotéinés et riches en micronutriments où la variété est le maître mot.

- **Fortimel**, une boisson lactée disponible en 6 arômes
- **Fortipudding** dans un choix de 3 arômes
- **Fortifresh**, un yaourt à boire disponible en 4 arômes.

Si le patient mange encore de façon variée mais pas suffisamment pour couvrir ses besoins, un *complément riche en énergie* et en micronutriments est indiqué. Dans ce cas **Ensini**, une boisson rafraîchissante de type jus de fruits, pourra compenser les carences.

Si le patient ne parvient plus à manger une alimentation solide, suite à une perte importante de son appétit, ou qu'il ne peut plus préparer des repas, il est conseillé de lui donner une *alimentation complète* et équilibrée sous forme liquide : le **Nutridrink**. Avec 8 arômes différents, dont 2 potages, la possibilité de variation est grande ! Si le patient nécessite une alimentation liquide à long terme ou qu'il souffre de constipation une alimentation enrichie en fibres est indiquée. Dans ce cas le **Nutridrink Fibre** sera, avec ses trois arômes, la meilleure solution.

**NUTRICIA**  
Leaders in scientific nutrition

## La quatre aminopyridine dans le traitement de la S.P.

La quatre aminopyridine (4-AP) est une substance chimique qui permet de bloquer le passage des ions potassium au travers de la membrane des axones (fibres nerveuses) qui ont perdu leur isolant naturel (gaine de myéline). Cet effet sur la membrane permet d'améliorer la conduction de l'influx nerveux dans les fibres démyélinisées, telles qu'on peut les rencontrer dans le système nerveux central de patients présentant une sclérose en plaques.

Plus récemment, des études plus approfondies ont montré que la quatre aminopyridine améliorerait certains symptômes rencontrés fréquemment dans la sclérose en plaques, après une administration prolongée et cela sans effets secondaires particuliers.

L'état d'à peu près un patient sur trois a été amélioré dans les études réalisées à ce jour.

Les patients les plus susceptibles de bénéficier d'une telle amélioration sont ceux qui présentent des symptômes en relation avec la température, les patients présentant une maladie évoluant depuis de longues années et ceux qui sont dans une phase progressive.

L'amélioration consiste le plus souvent en une meilleure capacité à réaliser les activités de la vie journalière, liée à une amélioration de la marche et à une diminution de la sensation de fatigue. On a noté également une amélioration mais moins fréquente des troubles visuels, des troubles de la concentration, des troubles de la mémoire.

Cette amélioration est la plupart du temps subjective (le patient se sentant mieux), mais ne se traduit pas par une amélioration de son score d'incapacité tel qu'il peut être établi par son neurologue.

La posologie est individuelle et doit être adaptée en fonction du poids du patient après une augmentation progressive des doses.

Les effets secondaires sont très rares et toujours réversibles.

Il n'y a pas d'interférence connue avec les différents médicaments pouvant être utilisés dans la sclérose en plaques.

Ce traitement n'est actuellement pas disponible en pharmacie, mais peut être facilement fourni au patient par l'intermédiaire des centres spécialisés.

### En conclusion

La quatre aminopyridine semble constituer un traitement symptomatique (n'agissant que sur les symptômes et non sur la cause ou sur l'évolution de la maladie) efficace dans la sclérose en plaques, chez à peu près un tiers des patients.

Ce sont surtout les patients thermosensibles, présentant une aggravation des symptômes à la chaleur ou lors d'une fièvre, qui semblent les meilleurs candidats à ce type de traitement.

L'effet positif qu'on observe après quelques semaines se maintient à long terme, sans effets secondaires importants.

La place exacte de ce traitement encore expérimental dans la panoplie des moyens médicamenteux et non médicamenteux disponibles dans la S.P. reste cependant à établir par d'autres études.

Dr D. Guillaume  
Neurologue  
Centre Neurologique de Fraiture

**ATTENTION**  
Suite à une erreur d'impression, les pages centrales du feuillet vert  
«Autonome chez soi» paru dans le dernier numéro de La Clef  
ont été inversées.

**SOUMETTEZ-NOUS TOUS VOS PROBLÈMES  
DE MALADE OU DE CONVALESCENT**

**SODIMED**

S.P.R.L.

Société Distribution Médicale

RUE DE VOTTEM 4 - 4000 LIÈGE

(à 800 mètres de l'Hôpital de la Citadelle)

041/26.60.78

**FOURNITURE  
ET MATÉRIEL MÉDICAL**

**VENTE - LOCATION**

**FAUTEUIL ROULANT  
et AIDE AUX HANDICAPÉS**

Agréé de l'INAMI

**MATÉRIEL D'AIDE**

(voitures - literie - mobilier - barres etc...)

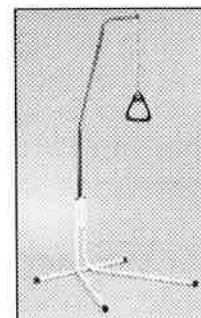
**SERVICE PERSONNALISÉ**

**DEVIS GRATUIT**

## Le Défi des Economies



OUTRE LES PRIX TRÈS CONCURRENTIELS,  
SURIN RICHACIER VOUS OFFRE UNE FABRICATION DE  
MOBILIER SPÉCIALISÉ POUR PARTICULIERS, BUREAUX,  
COLLECTIVITÉS, ÉCOLES, COMMUNES, HÔPITAUX,  
MAISONS DE RETRAITE, ETC... ADAPTÉE ET PERSONNALISÉE.  
COULEUR, FORME, DIMENSIONS.  
TOUTES VOS EXIGENCES ET CONTRAINTES SONT ANALYSÉES  
PAR DES SPÉCIALISTES.



**SURIN  
RICHACIER**

MOBILIER DE BUREAU-COLLECTIVITES-HOSPITALIER  
KANTOOR-KOLLEKTIVITEITEN-ZIEKENHUISMEUBELN

**Fabricant • Showroom: + de 1000m<sup>2</sup> • Usine: 10.000 m<sup>2</sup>**

USINE: rue Sainte Henriette - 7140 MORLANWELZ

Tél.: 064 / 45 93 22 - Fax: 064 / 45 94 89

SHOW-ROOMS: Morlanwelz & Bruxelles 1060, avenue du Roi 73 Koningslaan

Tél.: 02 / 538 68 98 - Fax: 02 / 538 40 94

Importateur officiel:

**ATAL**  **MASCAGNI**

Distributeur officiel:

**RICHACIER** 

Partenaire officiel:

 **giroflex**



# palm

A.G.

Morsheck 285 • B-4760 BÜLLINGEN

Tel: 080/64 78 09 (4 L.)

Fax: 080/64 76 55

**Le Spécialiste dans l'aménagement des maisons de repos et de soins.**

**... alors, n'hésitez pas à nous consulter**

Nous sommes à votre disposition pour la conception et la réalisation des solutions que vous cherchez: qu'il s'agisse de lits, d'armoires ou d'équipements complets.



Vous êtes confronté à un nombre de problèmes spécifiques et soumis à des contraintes parfois contradictoires: normes en matière d'hygiène et de sécurité, exigences de la médecine à la pointe du progrès, bien-être des patients et du personnel dans un cadre qui doit répondre à la fois au souci de solidité, à la facilité d'entretien et à un concept fonctionnel et esthétique, contraintes financières...



**Lit à hauteur variable VARIO:**

- Réglable en hauteur par pompe hydraulique de 40 à 80cm, soit manuel ou automatique.
- Châssis en acier laqué RAL monté sur 4 roulettes 125 x 32mm avec frein central.
- Sommier à lattes très solides réalisé en bois ramain ou métallique, résistant à l'eau et aux désinfectants.

## Recherchons vendeurs bénévoles

Il y a 10 ans, le comité de Liège organisait la 1<sup>e</sup> opération Chococlef. Que de chemin parcouru depuis ! Grâce aux fonds récoltés, la Ligue informe, accompagne et défend les personnes atteintes de sclérose en plaques et leur entourage, et ce, dans les 6 provinces de la Communauté Française.

L'opération ne peut réussir qu'avec la collaboration de nombreux bénévoles. Ceux-ci consacrent un peu ou beaucoup de leur temps pour vendre les bâtons de chocolat Galler sur leur lieu de travail, devant leur grande surface, auprès des habitants de leur quartier, à la sortie de l'église, dans les écoles, dans l'entrée de l'hôpital de leur ville, lors d'événements particuliers...

Ces bénévoles, ce sont des personnes atteintes de S.P., leurs enfants, leurs amis, des sympathisants, des mouvements de jeunesse, ... Cette année, au mois de septembre, ce pourrait être vous !

Si vous êtes prêt à consacrer quelques heures à la vente de chocolat, ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait le faire, sachez que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Il suffit de contacter le service social de votre province pour vous faire connaître (Cf. dernière page).

D'avance, un grand merci !

### ATTENTION

Suite à une erreur d'impression, les pages centrales du feuillet vert « Autonome chez soi » paru dans le dernier numéro de La Clef ont été inversées.

## Bruxelles

Tout comme ceux de Liège, les affiliés de Bruxelles ont eu le plaisir de visiter les Florales Gantoises. Ils étaient 396, personnes atteintes de S.P. et bénévoles, des deux Flandres, d'Overpelt et de Bruxelles, à y représenter la Ligue lors de la journée spéciale pour moins valides du 28 avril. Merci au comité de la Flandre Orientale pour son organisation et son accueil.

Le 9 juin, nous nous sommes rendus au Bois des Rêves, à Ottignies. Nous avons passé une très agréable après-midi à parcourir les sentiers balisés de ce paradis de verdure de 50 ha composé essentiellement de bois et d'un étang d'un grand intérêt botanique et faunesque.

### Programme de l'été

#### *Mercredi 5/7:*

Le jardin extraordinaire d'Anvers abrite plus de 5 000 animaux venus des quatre coins du monde. Du plus petit colibri au plus grand gorille, vous passerez du rire à l'émotion. Sans oublier le spectacle éblouissant de nos amis les dauphins.

Rendez-vous à 13h à l'entrée du Zoo. PAF: 200 F (entrée et visite guidée).

#### *Mardi 12/9:*

Visite du Jardin Botanique à Meise, une des plus riches collections de plantes vivantes en Europe. Une visite guidée nous fera découvrir d'immenses serres abritant un univers de plantes tropicales, des plantes à épices, et des milliers d'espèces végétales provenant de toutes les régions du monde. Une terrasse ensoleillée nous accueillera pour le goûter.

Rendez-vous à 13h30. PAF: 120 F

## Brabant Wallon

Le nouveau comité s'est étoffé de trois nouveaux membres: la Comtesse Bénédicte Harmel (Jodoigne), le Docteur André Jadoul (Braine-l'Alleud), et Monsieur Jean Simon (Wavre). Ceux-ci ont rejoint les membres actuels: Mmes Debontridert-Lamy, Janssens de Bisthoven et MM. Gebara, Motte et Bodart. Il nous reste à trouver un représentant de la région de Tubize pour couvrir la nouvelle province.

Une nouvelle assistante sociale, Mlle Ingrid Paris, a été engagée.

La ville de Nivelles nous a demandé de quitter la permanence actuelle pour nous proposer de nous installer au 72 de la rue Samiette à Nivelles, où nous partagerons des locaux moins spacieux avec deux autres associations. Le jour de la permanence sera modifié: dès le mois de juin, elle se tiendra le mercredi matin.

Deux groupes d'entraide fonctionnent: Arc-en-Ciel à Jodoigne et Espoir à Braine-l'Alleud.

Dès à présent, nous pouvons annoncer que la Belgian Flower Arrangement Society (B.F.A.S.) de Nivelles fêtera son 10<sup>e</sup> anniversaire les 14 et 15 octobre prochains au Château d'Enghien. Elle a décidé de verser le bénéfice de son exposition florale à notre comité.

E. Bodart, Président

## Liège

Le jeudi 27 avril, nous étions plus de 35 à visiter les Florales Gantoises sous l'aimable direction de Monsieur de Hults. Pendant plus de trois heures, nous nous sommes emplis les yeux d'étonnantes symphonies de couleurs des milliers et des milliers de fleurs et arbustes exposés avec art, recherche et d'originalité.

Tout le monde a beaucoup apprécié cette excursion exceptionnelle. Il faudra attendre cinq ans avant de pouvoir renouveler cette belle expérience.

N'oubliez pas notre dîner-goûter du 27 juin à Wégimont. C'est un domaine magnifique où il fera bon se revoir.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, parce que vous n'avez pas reçu d'invitation, prenez contact sans tarder avec le service social au 041/44.22.62.

## Namur

**Juin** verra des membres affiliés de la Province de Namur s'embarquer pour une journée de détente à Ghlin. Nous assisterons à une démonstration de dressage de chiens pour aveugles, et nous visiterons l'atelier Braille et la vannerie de cannage.

**Juillet - août:** La réunion du 3<sup>e</sup> mardi du mois sera remplacée par une visite (accompagnée d'un guide de choix) du centre de la ville de Namur. Pas d'escalier à craindre. Petite restauration en fin d'après-midi dans un endroit accueillant.

Faites-nous signe si vous désirez y participer.

**Septembre** ramènera l'opération Chococlef. Si certains veulent encore s'inscrire comme vendeur ou acheteur de ce délicieux chocolat, n'hésitez pas à nous contacter: Colonel Hermand (081/46.02.24) ou Mme de Jamblinne (081/40.03.85).

Une excursion est prévue au mois de septembre, mais la destination n'est pas encore choisie.

Nous vous souhaitons un été plein de soleil (pas trop chaud) et la joie de vous revoir.

## Hainaut

### S.P. Forchies

Ce 16 mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Dr Seeldrayers, neurologue à l'Hôpital Civil de Charleroi, au C.H.U. A. Vesale et à l'hôpital Erasme). Elle nous a parlé des progrès, des nouveautés et des espoirs pour les années à venir et a répondu aimablement à toutes les questions que les 50 participants lui ont posées. Merci Docteur pour votre participation à cet après-midi.

**25<sup>e</sup> goûter Charniaux à Thuillies**, rehaussé par la présence de notre Présidente Nationale, la Princesse de Mérode, et par celle de Madame du Fontbaré, Présidente de la Ligue - Communauté Française. Ce 25<sup>e</sup> goûter, comme par le passé, a eu un franc succès (250 participants). Remercions le Cercle Arts et Loisirs qui offre l'animation culturelle (chants et pièce en wallon) de nos goûters.

Le 13/5 a eu lieu une **excursion en Thudinie**, offerte par le groupe de Charleroi. Mme Mabile, le Dr Dupont et M. Mayence étaient du nombre. L'excursion s'est terminée dans la bonne humeur à l'Abbaye d'Aulne.

Notez dès à présent la Journée de la S.P. qui aura lieu pour le Hainaut dans le local habituel à Ghlin le **samedi 7/10 à 14h**. Le Prof. Sindic et un kinésithérapeute seront à la tribune. Vous recevrez de plus amples informations dans la prochaine Clef.

Le **groupe Delta** organise son 1<sup>er</sup> barbecue fin août-début septembre dans la région de Mons. Si vous êtes intéressé par cette activité, contactez Marc Hoyois (065/66.88.75).

N.B.: Les bénévoles sont les bienvenus!

*La Princesse de Mérode fleurit Mme Charniaux, fondatrice du goûter à Thuillies.*





## A la Fédération Internationale des Sociétés de la Sclérose en Plaques

Comme annoncé dans notre dernier numéro, la réunion du Comité de Direction de l'I.F.M.S.S. (Fédération Internationale des Sociétés de la Sclérose en Plaques) a eu lieu à Londres (Cf. La Clef n° 45 pp. 18-19).

Le Comité de Direction a abordé différents domaines des services proposés par l'I.F.M.S.S. à ses associations membres, entre autres: la récolte de fonds, la recherche, les publications. L'I.F.M.S.S. travaille aussi activement au développement d'organisations de la S.P. dans les pays moins favorisés, et plus particulièrement dans les pays de l'Est.

Un nouveau secrétaire général a été nommé, il s'agit de M. Hamilton. De nationalité anglaise, il a vécu et travaillé plusieurs années en Suisse pour le WWF (World Wide Fund for Nature). Il est le spécialiste des récoltes de fonds.

Nous vous annonçons également avec joie la nomination de la Baronne de Radiguès comme Vice-Présidente du Centre-Europe, c'est-à-dire l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Hongrie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne et la Suisse.

Mme Cécile Dradin et M. Patrick De Meyer ont été nommés respectivement dans le Comité « Individual and Family Services » (Services à la personne et à la famille) et « Persons with MS » (Personnes atteintes de S.P.)

A tous trois, nos vives félicitations.

Princesse Jean de Mérode

## Garantissons Ensemble notre Indépendance

### Une nouvelle approche des employeurs

Le programme pilote lancé en janvier par l'I.F.M.S.S. suit son cours en Belgique, en Nouvelle-Zélande et au Canada, et a été entamé récemment par l'Angleterre.

En ce qui concerne l'action de la Ligue - Communauté Française, une équipe de 5 personnes (assistantes sociales et bénévoles) a été créée. Celle-ci a contacté, à ce jour, une vingtaine d'employeurs appartenant à divers secteurs de l'industrie (chimie, alimentation, construction, etc.) et des services (assurance, banque, transports, etc.)

Parmi ceux-ci, 12 ont accepté une rencontre pour réfléchir ensemble à la politique qu'ils mettent en place dans leur entreprise en matière de maintien au travail des personnes présentant une maladie fluctuante (entre autres la S.P.) ou un handicap.

Les résultats de ces entrevues ont montré un intérêt soutenu des employeurs vis-à-vis des difficultés des employés.

Plusieurs autres entreprises ont été contactées, mais n'ont pas encore pu être rencontrées.

Enfin, 5 entreprises seulement n'ont pas accepté cette entrevue pour des raisons diverses (restructuration en cours, responsable indisponible, pas d'intérêt, etc.)

Il ne s'agit ici que de résultats partiels de cette initiative. Dans notre numéro de septembre, nous vous donnerons d'avantage de précisions quant aux aboutissements des démarches effectuées auprès des employeurs.

Cécile Dradin



C'est avec joie que nous avons fêté les 25 ans de service de Mme J. Hustin. Elle est en effet entrée à la Ligue Nationale le 1/4/70. Personne n'a été aussi dévoué qu'elle. Elle est « le » centre du 173, avenue Plasky. Puisse-t-elle continuer avec nous tous encore très longtemps. Nous la félicitons et la remercions.



Une réunion informelle a eu lieu chez la Présidente, à Everberg, pour le départ de Monsieur Seresia, Président de la Ligue de la S.P. - Communauté Flamande. Il est aujourd'hui remplacé dans ses fonctions par Madame De Langhe.

La joie des participants: M. Seresia et Mme vander Straeten, ancienne Présidente de la Ligue - Communauté Française.

Princesse Jean de Mérode

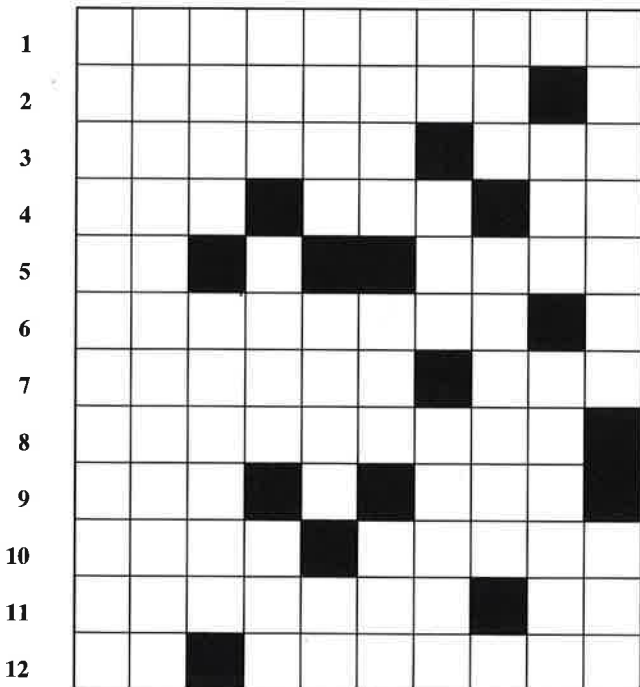
## Mots croisés

Gaston Pierre vous propose cette grille 2 étoiles.

**Horizontal:** 1. Chirurgie dentaire - 2. Lumineux - 3. Définitif - Bruit - 4. Patriarche - Pivot retourné - Cité d'Abraham - 5. Consonnes - Orifice - 6. Adolescent - 7. Ville du Mexique - Elue - 8. Infection - 9. Grand succès - Temps - 10. Dieux scandinaves - Echappe - 11. Vieillard ridicule - Liaison - 12. Infinitif - Couverture

**Vertical:** 1. Etres microscopiques - 2. Considérer - 3. Avancer - Port de Grande-Bretagne - 4. Tente - Mammifère - Dénué d'esprit - 5. Moment - Point culminant - Drame japonais - 6. Commune de Suisse - Ville du Mali - Allez, tête en bas - 7. Dans neck - Singe - Sans intérêt - 8. Après bis - Famille romaine - 9. Cité antique - Se soumettre - 10. Ultime - Saison

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



## Réponses au jeu-concours du numéro précédent

1. Table de multiplication originale: Il fallait inscrire **23** dans la case vide.
2. Dominos en série: Il fallait trouver **29**.
3. Les bons comptes... font les bons amis! Dans le premier problème, **A = 4** et **B = 3**.

Deuxième opération:

$$\begin{array}{r}
 345 \\
 \times 38 \\
 \hline
 2760 \\
 + 1035 \\
 \hline
 13110
 \end{array}$$

Question subsidiaire: 2 participants.

*Guy Balthazar (Wanze) et Giuseppe Colore (Quaregnon) gagnent tous deux le CD de leur choix.*



**Monolift**

DEMANDEZ GRATUITEMENT NOTRE DOCUMENTATION

**S.A. DE REUS**  
 KALEWEG 20 • 9030 GENT-MARIAKERKE  
 TÉL. (09) 226 82 88 • FAX (09) 227 83 00



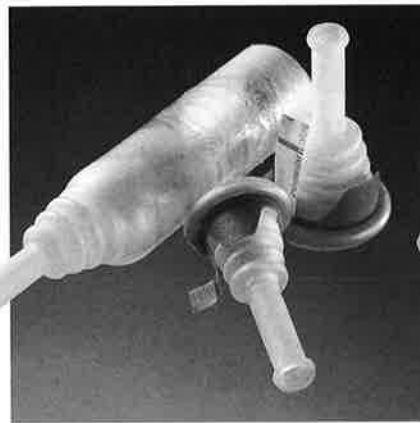
Nom : .....  
 Adresse : .....  
 C. Postal : ..... Commune : .....  
 Tél. : .....  
 Souhaite documentation  Visite

# Conveen : Systems

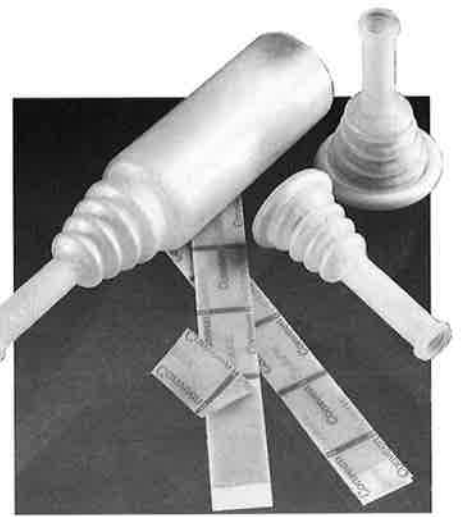
## Incontinence urinaire masculine

### L'étui pénien Conveen Security+

- ▶ Une utilisation simple.
- ▶ Etanchéité parfaite.
- ▶ Hypo-allergique.
- ▶ Une meilleure solution.



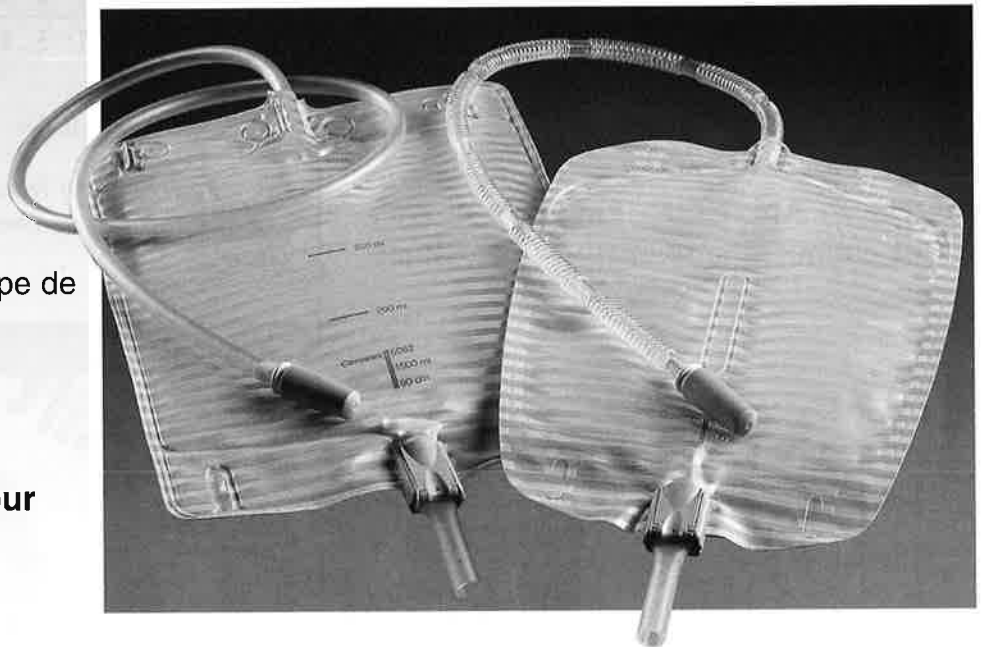
1 pièce  
Facile et hygiénique



2 pièces  
Sûr et  
hypo-allergique.

### Poche à urine

- ▶ Adaptée à chaque type de patient.
- ▶ Confortable.
- ▶ Nouvelle fermeture.



### Poche à urine Contour

- ▶ Nouveau système multi-alvéolaire.

Remplissez ce bon et renvoyez-le sous enveloppe affranchie à Coloplast Belgium S.A.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

- Je souhaite: • Une documentation **Conveen**
- Un échantillon gratuit **Conveen** Diamètre: 25 mm
  - 30 mm
  - 35 mm



**Coloplast**

Rue Gallait 64 - 1210 Bruxelles

Tél.: 02/245.92.20

En vertu de la loi du 8 décembre 1992, relative à la Protection de la Vie Privée, nous vous informons que ces données personnelles sont récoltées et conservées au fichier informatisé ouvert et tenu par la S.A. Coloplast Belgium rue Gallait, 64 à 1210 Bruxelles, à seule fin d'informer ponctuellement la clientèle sur les produits ou services disponibles. Au cas où vous souhaiteriez accéder aux données vous concernant ou obtenir la correction de données inexactes ou incomplètes, sans frais, vous pouvez vous adresser au maître du fichier, Coloplast Belgium (sur justification de votre identité).



## Matériel adapté à vendre

**Scooter Amigo Centra**,  
équipé d'un lifter,  
nouvelles batteries et  
nouveau chargeur, 1991.  
Prix: 30.000 F

*Groupe Logement:*  
081/21.27.66  
le mercredi de 13H à 17H.

**Voiturette électrique Poirier**,  
démontable, 2 batteries  
+ chargeur,  
moteur amovible. Peu servi.  
Prix: 80.000 F

*Mme Goffin: 071/58.90.76*

**Scooter Bec Sterling +**  
panier et chargeur.  
Autonomie de 40 km.  
Etat neuf.  
Prix: 60.000 F

*Tél. entre 10h et 18h:*  
065/82.27.41

**Tricycle Fortress 2000 FS**  
avec chargeur et batteries.  
Prix: 40.000 F

*Tél.: 071/36.23.38*

**Monte-personne Forsid** pour  
escalier droit. Etat neuf.  
Prix: 50.000 F + placement  
par le fabricant (25.000 F).

*Mme Roch: 02/633.11.16*

## Activités

Le groupe **Habitat-Accessibilité** annonce:

Du 25 au 28/10 aura lieu la foire REA de DUSSELDORF (Allemagne). Il s'agit d'un salon international des moyens auxiliaires pour personnes à mobilité réduite (voiturette, équipement voiture, aménagement logement, etc.) Les membres du groupe Habitat-Accessibilité organisent un déplacement et un mini-séjour sur place (1 ou 2 nuits).

Si vous êtes intéressés, contactez le groupe Habitat-Accessibilité c/o Alice Legrand au 085/23.31.98 tous les jours de 8h30 à 9h, et de 14h30 à 17h.



## GROUPES DE TRAVAIL - PERMANENCES

### « LOGEMENT ET ACCESSIBILITE »

mercredi de 13 à 17h/vendredi de 9 à 12h



### « DOCUMENTATION »

lundi de 13h à 16h



### « LA CLEF »

mardi de 9h à 12h



### « INFORMATIONS ET RENCONTRE »

mardi de 9h à 16h



### « LEGISLATION »

jeudi de 10h à 13h



### « EMPLOI »

1<sup>er</sup> mardi du mois entre 12h30 et 15h



Adresse: Chaussée de Louvain 367, Bte 6 - 5004 Bouge - Tél: 081/21.27.66

### « VACANCES »

jeudi de 9h à 12h



Adresse: Rue E. Marneffe 37 - 4020 Liège  
Tél: 041/44.22.62

Depuis plusieurs années, les tricycles électroniques occupent de plus en plus votre quotidien et, à ce titre, nous sommes en mesure de pouvoir vous présenter

- Une gamme complète de tricycles électroniques «STERLING».
- Un choix de sept modèles à trois ou quatre roues.
- Une échelle de prix à partir de 83.479 FB.
- Chaque modèle disponible en démonstration.
- Possibilité d'option 12 km/h.
- Rayon d'action de  $\pm 30$  km suivant modèle.

Nous sommes spécialisés dans les meilleures marques du marché en fauteuils roulants manuels et électroniques. Nous vous garantissons un service après-vente rapide, sérieux et de qualité. Agréé toutes mutuelles.



96, Rue Général Eenens-straat  
BRUXELLES 1030 BRUSSEL  
TEL.: (02) 215 01 98 - FAX: (02) 242 51 91

Coupon-réponse à envoyer à:

SCRL LEHNER: 96, Rue Général Eenens, 1030 Bruxelles

Nom .....

Adresse .....

Localité ..... Tél. ....

Je désire recevoir, sans engagement de ma part,  
une documentation complète sur ce matériel.



Ligue Belge de la  
Sclérose en Plaques  
Communauté Française A.S.B.L

---

# LIGUE BELGE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

---

**Communauté Française**

---

Association sans but lucratif

---

---

## SIÈGE SOCIAL

Chaussée de Louvain, 367 - Bte 6 - 5004 Bouge  
Tél: 081/21.27.66  
Fax: 081/21.59.71 - C.B.: 068-2033180-87  
Tél (Bruxelles): 02/733.17.95:  
lundi, mercredi et vendredi de 9h à 14h

---

---

## AFFILIATION ANNUELLE:

Donnant accès à tous les services de la Ligue S.P. Communauté Française y compris au périodique La Clef.  
500 FB à verser au compte: 068-2033180-87.

Nous remercions pour tout versement supérieur à ce montant. La Ligue de la S.P. Communauté Française ASBL est autorisée à délivrer une attestation fiscale pour tout don à partir de 1000 FB - (affiliation de 500 FB non comprise).

---

---

## SECRETARIAT NATIONAL DE LA LIGUE BELGE (ASBL)

Avenue Plasky 173/B.11 - 1040 Bruxelles  
Tél: 02/736.16.38 - Fax: 02/732.39.59

---

---

## PERMANENCES SOCIALES:

---

### BRABANT WALLON:

Permanence: mercredi de 9h à 12h  
Rue Samiette, 72 - 1400 Nivelles  
Tél: 067/84.12.32  
CB: 271-0212770-81

### BRUXELLES:

Permanence: mercredi et vendredi de 9h30 à 12h  
Avenue Plasky, 155 - 1040 Bruxelles  
Tél: 02/735.86.21  
CB: 210-0049761-52

### HAINAUT:

PARTIE EST - CHARLEROI:

Permanences: mardi et jeudi de 9h à 12h  
Direction Générale des Affaires Sociales  
Rue de la Bruyère, 157 - 6001 Marcinelle  
Tél: 071/44.72.61

PARTIE OUEST - MONS:

Permanence: jeudi de 9h à 12h  
Rue de Saint-Antoine 3 - 7021 Havré  
Tél: 065/87.42.99  
CB: 271-0391300-34

### LIÈGE:

Permanences: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h  
Rue E. Marneffe 37 - 4020 Liège  
Tél: 041/44.22.62  
Fax: 041/44.08.63  
CCP: 000-0041473-54

### LUXEMBOURG:

PARTIE EST - Permanence: mercredi de 9h à 11h30

Clinique Ste-Thérèse,  
Chaussée de Houffalize 1 - 6600 Bastogne  
Tél: 061/24.00.01

PARTIE OUEST - Permanence: mardi de 9 à 12h.

Rue des Raines, 2 - 5580 Wavreille  
Tél: 084/21.45.89  
CB: 267-0208969-50

### NAMUR:

Permanences: mardi de 9h à 12h et  
jeudi de 13h30 à 16h30  
Chaussée de Louvain, 367 - Bte 6 - 5004 Bouge  
Tél: 081/21.27.66  
Fax: 081/21.59.71  
CB: 250-0098441-71

---

# SCHERING



*Global Health  
through  
Research*

*Diagnostics  
Contraception  
Dermatology  
Oncology  
Central Nervous System  
Hormone Therapy*